

## **MOT DU PRESIDENT**

Cette année la saison estivale a été largement perturbée par les caprices de la météo. Tout d'abord notre salon nautique avec son traditionnel Bat'Occase a eu lieu pendant le week-end de l'Ascension et a souffert de la concurrence avec 3 vides- greniers , de la Simulation du débarquement de la Guerre 39/40 sur la plage de la Guérinière et pour couronner le tout, de la pluie en fin d'après-midi, ce provoqué une nette chute du nombre de visiteurs (voir bilan détaillé). Sur 14 bateaux par des particuliers 8 ont trouvé preneur. Certains professionnels ont enregistré des commandes de bateaux et de matériel de navigation. Finalement les exposants, dans l'ensemble, ont été assez satisfaits.

Nous avons dû aussi annuler nos sorties en groupes pour les Pique-niques habituels au Pilier ainsi que le Rallye de Morin pour cause de mauvais temps. Seule la Coupe de Morin et le Pique-nique / pêche sur les Peignes ont eu lieu pour le plus grand plaisir des participants qui n'y croyaient plus.

Les ateliers quant à eux ont fonctionné correctement ainsi que la réunion Equipiers où nous avons eu une forte demande pour mettre en rapport nos adhérents demandeurs. La liste est sur notre site avec leurs coordonnées téléphoniques et internet .Il sera plus facile et rapide de prendre contact pour la mise au point de vos sorties croisière ou pêche. Notre bureau est bien entendu à votre disposition et nous vous apporterons l'aide dont vous auriez besoin.

Vous trouverez joint à ce bulletin le compte rendu de notre assemblée générale du 29 /07/11 et les réponses à nos questions.

En ce qui concerne la sécurité et la protection de nos biens, nous aurions aimé avoir des fermetures aux portillons sur les passerelles de descente fonctionnant avec la carte d'entrée aux parkings mais la mairie a préféré privilégier la surveillance vidéo infra rouge qui détecte tous les mouvements sur les pontons, de jour comme de nuit, et ceci avec une bonne résolution. Toutefois, nous vous demandons expressément que si vous avez des « emprunts » ou des indécidatesses sur vos bateaux, et ce quelque soit votre franchise, de le signaler à la gendarmerie ou au moins sur le cahier des doléances qui est à votre disposition à la Capitainerie. Pour être clair « sans pas de rapport, il n'y a pas de vol !....»

Lors de notre AG, la seule question de l'un de nos adhérents a concerné la corrosion constatée importante sur son bateau. Depuis, la solution a enfin été trouvée après plus de 4 ans de recherche : ce n'était qu'un mauvais branchement et certains professionnels et experts sont passés à côté sans rien voir !... Ouf ! .... Jean-Pierre, tu vas enfin pouvoir naviguer sans appréhension !!.

Nous avons mis sur notre site internet [www.portmorin.fr](http://www.portmorin.fr) à la rubrique « Conseils pratiques » l'explication de ce qu'est la corrosion par électrolyse et comment y remédier. Pour les non- possesseurs d'informatique, un dossier est à leur disposition au bureau de l'association.

La saison estivale est maintenant derrière nous et il est temps de mettre notre matériel en hivernage correctement afin de le reprendre dès le printemps 2012 avec un maximum de satisfaction. Vous trouverez dans les pages suivantes des conseils de base pour effectuer cette opération le plus efficacement possible et un dossier plus complet sur notre site à la rubrique « Conseils Pratiques ».

Je tenais à remercier très chaleureusement tous les bénévoles et animateurs pour leur participation active lors de nos manifestations qui, sans eux, ne pourraient avoir lieu ainsi que mon épouse Michèle que je mets à toutes les sauces. Je dois remercier particulièrement Jean Lainé notre ancien secrétaire, qui a su magnifiquement gérer tous les dossiers en anticipant bien souvent sur les événements.

Merci à tous et bienvenu au nouveau bureau :

- Sabine Giraud : Secrétaire générale qui remplace Jean Lainé
- Patrick Leverrier : Trésorier qui remplace Jacques Bodin avec qui, j'en suis persuadé, nous allons faire un excellent travail pour faire vivre et animer notre association.

Mura Tachlian



J'ai 61 ans , je suis retraité depuis 2011,  
j'avais besoin de m'investir dans une  
Association à l'Epine de préférence.  
J'ai été élu trésorier de l'AUPM  
Ingénieur Agricole  
Ex cadre dirigeant d'un entreprise agro  
alimentaire internationale  
Ex élève de l'école publique de l'Epine et du  
collège de Noirmoutier  
Fils de l'ancien receveur des postes de l'Epine

(1960) et de Noirmoutier en l'île (fin de carrière)

Patrick Leverrier



Originaire de Basse Normandie, j'ai fait mes études  
d'agronomie à Rennes. Ma vie professionnelle a porté  
sur le domaine de l'Aménagement du territoire en  
Lorraine.

Jeune retraitée, je vis dorénavant avec mon mari pour  
partie dans l'agglomération Nantaise et pour partie à  
L'Epine

Souhaitant m'investir dans la vie locale et intéressée  
par la mer, j'ai tout naturellement rejoint l'AUPM puis

son Bureau en 2011 où j'ai été nommée secrétaire Générale en remplacement de  
Jean Lainé

Sabine Giraud

### Animations et Ateliers :

#### Atelier GPS et VHF par Dominique Sauvêtre

Cet atelier est toujours bien suivi  
d'autant qu'avec la libération de  
l'utilisation de la VHF il n'y a plus  
de raison de se priver d'un appareil  
de grande fiabilité et très  
performant au niveau sécurité. Ce  
point provoque beaucoup de  
questions tout comme les GPS et  
VHF- ASN c'est-à-dire couplé au  
GPS



#### Atelier Pêche par Fabien Artus :

Qui est toujours très heureux de  
venir faire partager sa passion de  
la pêche (toutes les pêches) et  
comme il y a plein de nouveautés  
sur les matériels de pêche et  
accessoires, Il n'y a plus qu'à  
apprendre à s'en servir pour ne  
plus rentrer bredouille !!.



#### Atelier Bateaux et Moteurs : Par Mura Tachlian

Il y a toujours des amateurs pour connaître et comprendre le fonctionnement des  
différentes formes de coques et les différentes motorisations, les hélices et leur  
rendement, les astuces et les petits dépannages. Il faut savoir que 60% des appels  
par assistance auprès du CROSS le sont pour des petites pannes qui devraient  
être résolues facilement par le chef de bord du bateau ou évitées par un bon  
entretien.

Nous ajouterons lors des ateliers 2012, une rubrique « entretien et hivernage ».

### Atelier Navigation par Stéphane Véré :

Stéphane nous fait gentiment l'animation de l'atelier navigation bien que son bateau soit au port de la Baule et qu'il soit toujours en activité (Pilote à air France). Dans les grandes lignes nous faisons la révision de la règle des douzièmes, la lecture sur carte et la simulation d'un exercice, comme l'examen du permis hauturier où chacun des participants se prenant au jeu essaie par la suite de tenir compte des éléments appris ce jour là. Il est vrai que maintenant avec les GPS et tous les logiciels pouvant s'y raccorder, cela semble moins nécessaire. Toutefois nul matériel n'est infallible et il est bon, avec ou sans GPS, de savoir où nous nous situons sur une carte, cela fait parti de l'agrément des croisières et des conditions de sécurité..



Nous vous rappelons que le N° d'appel d'urgence **1616** à partir d'un téléphone portable a été supprimé au profit du n° d'appel d'urgence Européen le **112**. Pour notre part, nous vous conseillons vivement l'utilisation de la VHF.

### Pique-nique sur les Peignes :

C'était une grande première, bien réussie. Nous avons commencé par ramasser quelques huîtres et moules puis, l'heure de l'apéro arrivant, nous avons sorti les bouteilles qui ont été suivies par le casse croûte à bord pour certains et sur les



rochers pour d'autres. Nous étions 9 bateaux et environ 25 personnes. Tout le monde au retour était satisfait de sa journée très sympa au grand air et prêt pour une nouvelle édition sur les Peignes ou ailleurs.

### Coupe de Morin :

Virement musclé à la bouée du Giglio, il y avait 8 bateaux au départ mais nous avons réussi à équilibrer les forces en présence en proposant un petit parcours entre 2 bouées avec 1 vent de travers. Il n'y a pas eu d'utilisation de spi et les bateaux



ne faisant pas du près serré n'ont pas été trop handicapés. MOAC II de Michel Moisset passe la ligne d'arrivée en tête suivi de TY BEURRE de Daniel Beurrier puis MARIE-FRANCOISE de Michel Steininger et VIVINE III de Jean-Louis Robert. Bravo à tous les participants pour cette excellente régate dans un esprit très sportif et convivial. Pour preuve la coupe offerte à TY BEURRE par l'équipage de MOAC II considérant que ceux-ci s'étaient défendus comme des chefs compte tenu de leur classement HN.

### Atelier Bateaux et Moteurs : Par Mura Tachlian

Toujours des amateurs pour connaître et comprendre le fonctionnement des différentes formes de coques et les différentes motorisations, les hélices et leur rendement, les astuces et les petits dépannages. Il faut savoir que 60% des appels par assistance auprès du CROSS le sont pour des petites pannes qui devraient être résolues facilement par le chef de bord du bateau ou évitées par un bon entretien.

Nous ajouterons lors des ateliers 2012, entretien et hivernage.

## **1. Rapport moral du bureau présenté par le Président de l'Association :**

### **1.1. Représentation des Usagers vis-à-vis des Organismes Gestionnaires :**

Le 10 juillet 2011, une lettre a été envoyée, comme chaque année, à Monsieur le Maire de la Commune de l'Epine dont le contenu figure ci-joint, les réponses apportées lors de l'Assemblée Générale figurant en italique.

#### **Remerciements**

Un certain nombre de travaux d'aménagement du port ont été effectués au cours de l'année passée, ce dont nous vous remercions :

- Les travaux d'installation de l'eau et de l'électricité sur les pontons sont en voie d'achèvement, nous espérons qu'ils seront totalement terminés lors de l'Assemblée Générale.

*Nous en sommes à la fixation des protections des bornes et au réglage de l'éclairage.*

- A ce sujet, en dépit des restrictions de distribution d'eau, certains ports autorisent de faibles prélèvements ménagers, le nettoyage des bateaux étant interdit. Nous pensons que cet exemple pourrait être suivi pour permettre aux personnes résidant dans leur bateau de pouvoir faire face au minimum, la cuisine par exemple.

- Nous tenons enfin à rappeler qu'à notre avis les bornes électriques sont trop hautes et mal fixées, ce qui causera sans doute des dégradations de ces équipements.

*Des protections ont été installées, la hauteur vient des impératifs de l'éclairage.*

- L'enlèvement du sable sur les plages au nord du port, pour limiter l'apport Eolien, ainsi que sur la langue bouchant partiellement l'accès au port ont été effectués.

*C'est une action permanente ne nécessitant pas d'autorisation particulière.*

- La mise à disposition des sanitaires de la capitainerie, avec accès par carte, est maintenant totalement opérationnelle.

- Nous remercions également la Municipalité pour la mise à disposition gratuite de la photocopieuse de la Mairie pour les associations dont la notre ainsi que des salles de réunion.

**Toutefois, les points suivants restent sensibles, classés par catégorie.**

#### **Nature des eaux et des boues du port de Morin**

Nous avons reçu le résultat des analyses qui avaient été effectuées et qui montraient clairement que les eaux du port ne présentent aucun caractère de toxicité. Nous savons que de nouvelles analyses ont été effectuées et nous aimerions que les nouveaux résultats nous soient également communiqués.

*Le résultat de ces analyses, datant du 22 juillet 2011 est remis par Monsieur Burgaudeau et ne montrent pas de détérioration de la qualité de l'eau.*

.Nous savons également que des contrôles d'H2S sont effectués régulièrement avec des résultats ne montrant aucune présence de cette substance, nous préconisons que tous ces résultats de contrôles soient affichés dans la Capitainerie ce qui éviterait les discussions stériles.

*Ca sera fait.*

Un point important consiste en l'apparition à La Baule d'algues vertes, ce qui suppose d'être extrêmement vigilants dans notre port pour éviter les problèmes de 2009.

*Nous sommes vigilants.*

Enfin le problème de corrosivité des eaux ne semble pas être concentré sur le port de Morin mais bien réel dans de nombreux ports, ce qui nous amène à recommander une large information des usagers sur les précautions à prendre pour éviter les dégradations des bateaux qui engendrent tout naturellement la colère des propriétaires qui font face à de lourds frais de remise en état. Un adhérent à l'AUPM pose la question aux représentants de la Municipalité « quelle suite allez-vous donner au rapport d'expert que je vous ai remis ? »

*Ce problème, connu dans tous les ports, nécessite une attention particulière en fonction des bateaux. La mise en place de tresses métalliques peut largement améliorer la situation au cas par cas mais il n'existe pas de réponse générale à ce problème.*

#### **Dispositifs généraux de sécurité**

- Nous constatons que les mesures de simple police sont mieux appliquées dans le port et nous espérons que des progrès seront encore accomplis dans ce domaine assez sensible.

*Nous sommes vigilants.*

La zone de carénage n'est toujours pas mise en place, de même que le distributeur de carburants, hors il est évident que les règlements qui vont être imposés (Grenelle de la Mer), vont interdire le ravitaillement par jerricans. D'autre part le carénage en zone non protégée est depuis longtemps interdit. **Ce point est donc de plus en plus critique.** Comme nous savons que les demandes d'autorisation des distributeurs de carburants nécessitent de très longs délais, il nous semble

- **très urgent** qu'une décision soit prise notamment en ce qui concerne l'emplacement de ces installations, si nous voulons avoir une chance de voir la réalisation de cet ensemble en 2012. Nous tenons d'ailleurs à souligner que les nouvelles règles en

vigueur imposent l'évacuation des eaux usées (notamment les eaux noires) et qu'une installation de pompage de celles-ci est donc nécessaire.

*Le dossier est en cours d'instruction depuis mai et a été déposé auprès des autorités administratives le 16 juin 2011. Nous espérons une réponse rapide.*

- En l'absence de portillons d'accès aux pontons, afin de limiter les vols, nous aimerions savoir quand l'ensemble caméra infrarouge plus détecteur de mouvement va être installé pour améliorer la situation sur ce point.

*En cours.*

#### **Equipements généraux**

- Les sanitaires de la capitainerie ne répondent pas aux exigences de la loi concernant leur nombre vis-à-vis du nombre de bateaux dans le port. Quand pourrons-nous disposer de sanitaires du côté du nouveau parking ?

*Probablement fin 2012, début 2013.*

- L'absence de quai vertical le long de la nouvelle cale rend son utilisation compliquée, voir impossible, il faudrait au moins un côté vertical sur les deux. Pouvons-nous espérer que ce point sera jumelé avec celui du distributeur de carburants ?

*Ce point sera considéré.*

#### **Personnel.**

Nous avons noté de nombreuses modifications dans le personnel de la capitainerie, ce qui ne nous concerne pas au niveau des individus. Nous espérons que les améliorations de fonctionnement constatées continueront dans le long terme sur la base d'une équipe soudée et ouverte au service des usagers.

#### **Divers**

- Comme vous le savez, l'AUPM a financé l'achat d'un défibrillateur offert à la Municipalité de l'Epine. Il a été posé sur le mur de notre blockhaus, ceci sur la recommandation précise du fournisseur pour éviter autant que possible l'exposition aux fortes chaleurs de cet appareil. Nous avons effectué cet achat dans le but de contribuer à la sécurité du public et des usagers du port, l'entretien en revenant par la suite aux services municipaux. Comme convenu, nous vous en ferons la remise officielle lors d'une petite cérémonie qui aura lieu le 1 août à 14 heures 30 en présence de la presse locale. Une formation dispensée par le fournisseur aura lieu après cette cérémonie à laquelle le personnel de la Capitainerie sera bien évidemment convié. Les personnes intéressées sont priées de s'inscrire.
- Enfin nous vous rappelons que des membres du Conseil municipal ont pu constater par eux-mêmes qu'il y a de fortes infiltrations d'eau dans le toit de notre blockhaus,

infiltrations qui se communiquent au bâtiment neuf de la Capitainerie, ce que nous avons déjà signalé et qui nécessite une action adaptée.

*Ce point sera résolu quand les contentieux en cours seront également résolus.*

#### **Questions qui nous ont été posées après l'envoi du courrier à Monsieur le Maire**

- Repères au bout des cales et si possible indication de la hauteur d'eau.  
*Des perches et un marquage au sol seront installés.*

- Enlèvement des cailloux à l'approche du quai au pied de la grue.  
*Est prévu semaine prochaine.*

- Ajout d'anneaux sur les cales.

*Sera fait par les services techniques municipaux.*

Nous remercions la Municipalité pour ces réponses et pour l'efficacité de la réaction sur des points comme les roches au pied de la grue.

Nous resterons bien entendu vigilants quant à l'évolution de ces différents points, dans l'esprit de relations constructives que nous souhaitons poursuivre dans ce domaine. Par ailleurs, en ce qui concerne l'évolution des tarifs portuaires, nous veillerons à ce que les nouvelles augmentations de tarif soient revues avec les associations du port. A ce propos, l'augmentation en 2011 a été relativement faible (+ 2 %), nous ne savons pas quelle sera l'évolution en 2012, l'évolution des investissements restant encore peu clair

## 1.2. Activités 2011

| Activité                                | Dates                         | Participants ou inscrits |
|-----------------------------------------|-------------------------------|--------------------------|
| Atelier Navigation                      | mai                           |                          |
| BAT'OCCASE 2011                         | 3 / 4 juin                    |                          |
| Pique nique plage de Barbâtre           | 19 juin                       | 10 Annulé (météo)        |
| Conférence noeuds et épissures          | 25 juin                       | Annulé                   |
| Atelier pêche sportive                  | 5 juillet                     | 10                       |
| Atelier moteurs                         | 8 juillet                     | 8                        |
| Réunion équipiers parrainage de pontons | 9 juillet                     | 11                       |
| Atelier VHF/GPS                         | 9 juillet                     | 18                       |
| Pique-nique au Pilier                   | 20 juillet                    | 14 Annulé (météo)        |
| Coupe du Morin                          | 23 juillet                    | 8                        |
| Mise à l'eau du Martroger               | 29 juillet                    | Non AUPM                 |
| Réunion équipiers parrainage de pontons | 2 août                        | 8                        |
| Atelier moteurs                         | 2 août                        | 5                        |
| Pique-nique au Pilier                   | 4 août                        | 16 annulé (météo)        |
| Rallye du Morin                         | 6 août                        | 15 annulé (météo)        |
| Atelier VHF/GPS                         | 8 août                        | 10                       |
| Atelier pêche sportive                  | 10 août                       | 10                       |
| Régates du bois de la chaise            | 12, 13, 14 août               | Non AUPM                 |
| Fête du port de Morin (ballades en mer) | 14 août                       | 14 bateaux               |
| Pique-nique sur les peignes             | 29 août                       | 8 bateaux                |
| Atelier informatique                    | Tous les jeudis de mai à août |                          |

Non AUPM signifie une manifestation que l'AUPM avait signalée sans l'organiser.

Toutes les manifestations qui ont pu avoir lieu se sont bien déroulées. Pour les régates du bois de la chaise et les promenades en mer, nous prendrons les inscriptions des bénévoles après notre séance. Je tiens ici à remercier tous nos adhérents bénévoles pour leur aide lors de nos manifestations et ateliers, afin que tous ces événements soient une réussite. Nous remercions aussi nos conjointes que nous sollicitons très souvent. Un grand merci à toutes et à tous, cela mérite des applaudissements.

## 1.3. BAT'OCCASE :

Le salon nautique de l'Île de Noirmoutier « BAT'OCCASE du MORIN 2010 » s'est très bien déroulé. Le bilan a été largement diffusé (voir notre site) mais nécessite les commentaires suivants

| RECETTES                                   |                | DEPENSES                                   |                 |
|--------------------------------------------|----------------|--------------------------------------------|-----------------|
| NATURE                                     | Réel ou estimé | NATURE                                     | Réel ou estimé* |
| Exposants professionnels                   |                | Chapiteau                                  | 2795            |
| • Situés à l'extérieur                     | 960            | Gardiennage                                | 297             |
| • Situés dans le barnum                    | 1700           | Publicité et communication                 |                 |
| Exposants particuliers                     | 810            | • Panneaux, banderoles                     | 1172            |
| Partenaires sponsors                       | 2400           | • Presse locale                            |                 |
| Recettes bar/restauration                  | 927            | Ouest France                               | 1335            |
| Services fournis par la Commune de l'Epine | 2 080          | Courrier Vendéen                           | 353             |
| Subvention Communauté de Communes          | 3 000          | • Ile annonces                             | 446             |
|                                            |                | Dépenses                                   |                 |
|                                            |                | bar /restauration/cocktail                 | 1109            |
|                                            |                | Sonorisation coût DJ                       | 660             |
|                                            |                | SACEM                                      | 116             |
|                                            |                | Frais d'impression du bilan                | 500             |
|                                            |                | Services fournis par la Commune de l'Epine | 2080            |
|                                            |                | Divers                                     | 800             |
|                                            |                | Protection Civile                          | 221             |
|                                            |                | Repas offert aux bénévoles                 | 500*            |
| TOTAL                                      | 11877          | TOTAL                                      | 12384           |

Ce qui fait apparaître une légère perte entre de 500 Euros, admissible vis-à-vis des objectifs fixés par l'Assemblée Générale de l'AUPM. Ce bilan a été établi juste après la fin du salon, les chiffres définitifs pourront varier légèrement avec ceux-ci qui sont basés, pour une part, sur des estimations\* avant réception de la facture fina

#### 1.4 Rapport financier :

Les recettes et dépenses « BAT'OCCASE » sont celles de l'exercice, c'est-à-dire cumulant les versions 2010 et 2011 du salon. Ceci est dû au décalage entre l'exercice comptable (juin à juillet) et la période des recettes et dépenses de « BAT'OCCASE » (janvier à décembre). Ce salon ayant eu lieu un mois plus tard cette année, de nombreuses factures figureront dans l'exercice prochain, de même que le défibrillateur qui a été payé après l'arrêt des comptes.

**COTISATION :** Nous proposons de la laisser inchangée, soit à 15 €.

| EXERCICE 2010/2011 : BILAN FINANCIER, comptes arrêtés au 30 juin 2011 |                        |                                |               |
|-----------------------------------------------------------------------|------------------------|--------------------------------|---------------|
| <u>PRODUITS</u>                                                       |                        | <u>CHARGES</u>                 |               |
| Cotisations                                                           | 5 155                  | Frais de fonctionnement        | 3 830         |
| Ventes vêtements                                                      | 997                    | Téléphone                      | 119           |
| Recettes diverses                                                     | 2 069                  | Internet orange                | 446           |
| Locations de survies                                                  | 530                    | Frais postaux                  | 1 384         |
| Recettes BAT'OCCASE **                                                | 9 910                  | Révision des radeaux de survie | 558           |
| Recettes financières                                                  | 317                    | Divers                         | 1 059         |
|                                                                       |                        | Achats durables                | 1 517         |
|                                                                       |                        | (ordinateur et accessoires)    |               |
|                                                                       |                        | Activités nautiques            | 838           |
|                                                                       |                        | Dépenses BAT'OCCASE **         | 7 670         |
| <b>Total des produits</b>                                             | <b>18 978</b>          | <b>Total des charges</b>       | <b>17 421</b> |
| <b>RESULTAT DE L'EXERCICE :</b>                                       |                        | <b>1 557</b>                   |               |
|                                                                       | Compte Crédit Mutuel : | 7 420                          |               |
|                                                                       | Livret bleu CM :       | 19 823                         |               |
|                                                                       | Caisse :               | 167                            |               |
|                                                                       |                        | -----                          |               |
| <b>TOTAL TRESORERIE</b>                                               |                        | <b>27 410</b>                  |               |

#### 1.5. Présentation du site de l'association :

Guy Milcendeau rappelle la philosophie du site, qui vise à être convivial tous en mettant en évidence les points les plus importants. Une démonstration est effectuée avec un commentaire sur chaque rubrique. Enfin l'accès à l'espace membre, en utilisant le code communiqué avec la carte d'adhésion à l'AUPM est explicité ainsi que l'accès que l'on peut avoir ensuite à « secrétariat port Morin », « livre de bord » ou « bourse des équipiers ». Le comptage des visites (44 000 en 2,5 années) montre le succès de cette démarche.

#### 1.6. Questions diverses :

- Combien d'adhérents comptons-nous à aujourd'hui ?  
Nous avons actuellement 322 adhérents.
- Le futur statut du camping risque-t-il d'avoir un effet sur le port ?  
L'évolution du statut du camping, en discussion, ne devrait pas avoir d'impact sur le port et ce point n'est pas du ressort de l'AUPM.
- Peut-on équiper les piliers du port de piquants pour éviter que les mouettes et goélands ne s'y posent.  
Cette solution ne semble pas avoir la faveur de la LPO, même si elle est utilisée dans bien d'autres endroits.
- Le problème de la corrosion de certains bateaux, déjà évoqué, se doit d'être étudié au cas par cas, tant les exemples concrets peuvent être contradictoires dans les effets constatés.

#### QUITUS :

Rapport moral : adopté à l'unanimité.

Rapport d'activité : adopté à l'unanimité.

Rapport financier : adopté à l'unanimité.

**La séance est levée à 18 heures.**

### UNAN 85 :

Notre action au sein de l'UNAN 85 notamment la participation aux réunions de définition des nouveaux règlements (navigation, pêche, règlements dans les ports...) ainsi que celles liées aux grands enjeux écologiques (Natura 2000, zones protégées).

Dans le but permanent de contribuer à améliorer la sécurité des navigants, nous avons :

- Intégré les fiches de sécurité dans notre dernière gazette,
- Obtenu 500 exemplaires du code de bonnes pratiques qui sont à la disposition de tous nos adhérents.

Au niveau national, l'Unan a œuvré pour éviter le permis pêche mais est partie prenante dans la rédaction de la nouvelle réglementation. Nous rappelons qu'une des mesures essentielles consiste dans l'obligation de couper la nageoire caudale des prises avant le débarquement du bateau et de limiter ces prises à une quantité compatible avec la consommation familiale.

#### Natura 2000

Afin de protéger au mieux les sites, les affaires maritimes demandent pour les manifestations nautiques un dossier complet indiquant, entre autres, le nombre de décibels émis par les bateaux. L'île de Noirmoutier et l'île d'Yeu sont sur des sites Natura 2000.

Si nous voulons garder un peu d'espace, nous devons être très vigilants lors des réunions de concertation où nous sommes conviés.

Comme vous le savez certainement la taxe de francisation est au ¾ reversée au Conservatoire du Littoral. Jusque là, pas de problèmes. Mais, lors de sa visite à Crozon, le Président Nicolas Sarkozy a annoncé l'affectation de près de la moitié des phares au Conservatoire du Littoral (60 sur 130) et l'achat de terrains côtiers jusqu'en 2050 de 2500 hectares par an. Reste à préciser les modalités de financement, il faut probablement s'attendre à une modification de la taxe de francisation, là encore nous devons être très vigilants !...

Avec l'Unan, nous nous sommes fixés un nouvel objectif qui est de naviguer jusqu'à 12 milles d'un abri en côtier nous permettant ainsi de naviguer beaucoup plus agréablement sans être trop pénalisant pour la sécurité.

En ce qui concerne la sécurité, nous avons obtenu l'utilisation de la VHF sans ASN avec le permis côtier, il nous reste à obtenir un petit examen pour les « voileux » qui ne possèdent pas de permis côtier.

L'appel du Cross en VHF est le canal 16 et nous avons la possibilité pour les non possesseurs de VHF d'appeler le Cross par le 1616 avec leur portable. Cela est désormais supprimé, vous devez faire le 112 N° International ou directement le Cross d'ETEL pour notre région au 02 97 55 35 35. Compte tenu du faible prix de la VHF, nous vous conseillons vivement de privilégier son usage. Vous trouverez d'ailleurs les consignes



Après neuf années passées au poste de Secrétaire Général, j'ai décidé, lors de la dernière Assemblée Générale, de ne pas me représenter au Bureau de notre association. J'y ai passé de très bons moments, quelques fois des instants de stress à la veille d'un événement important, mais toujours dans une ambiance chaleureuse qui me faisait oublier les longues soirées passées assis face à mon ordinateur. Mais, avec le temps, il devient difficile de faire preuve de créativité, on a tendance à s'enfermer dans les schémas habituels et l'on

tombe dans la routine. Il m'a donc semblé que de nouvelles personnes, avec des idées neuves et des vues différentes, seraient les bienvenues. Sabine a bien voulu accepter de me remplacer dans la fonction du secrétariat, je lui souhaite bonne chance et je suis persuadé qu'elle y sera aussi efficace qu'elle est souriante. Pour ma part, je reste membre du Conseil d'Administration et je suis sûr que les occasions de vous rencontrer lors des futures manifestations seront nombreuses. En remerciant toutes les personnes qui ont bien voulu m'aider pendant les années passées, je vous dis donc « à bientôt ».

Bien cordialement,

Jean Lainé, ancien Secrétaire Général.

## **CONSEILS Entretien et Hivernage :**

### **La Coque :**

Videz entièrement le bateau et faites le nettoyage du pont, de l'intérieur et de la cale, vous pourrez constater s'il y a une anomalie et y remédier durant l'hiver. Passez les œuvres vives au karcher, la coque respirera et séchera mieux pendant la période hivernale et sera bien sèche au moment de passer l'antifouling.

Rincez et séchez tout le matériel débarqué et profitez pour réviser le matériel de sécurité, feux à main, fusées, fumigènes, gilets, extincteur et survie.

Déposez lorsque cela est possible toute l'électronique et de toute façon, enlevez les piles, votre investissement en sera que mieux protégé.

### **Gréement et voiles :**

Rincez les voiles et faites les impérativement sécher avant de les ranger sans les lattes et sans plis, l'idéal est de les rouler.

Faites de même avec les drisses et écoutes en mettant un peu d'eau de javel dans l'eau de rinçage et stockez les dans un endroit aéré ou au pied du mât dans un sac aéré et protégé des UV.

Mollissez toutes les tensions (cordages et haubanage) pour que le matériel ne fatigue pas pendant l'hiver.

### **Réservoir : Gasoil, essence, eau, eau noire :**

#### **Gasoil :**

Même si le circuit de gasoil est bien équipé d'un filtre décanteur il est déconseillé de laisser son réservoir vide trop longtemps. Le stockage de longue durée dans son réservoir surtout en inox favorise la condensation de l'humidité atmosphérique (elle se transforme en gouttelettes d'eau qui viennent se mélanger au gasoil) , l'humidité pénètre principalement par la mise à l'air du réservoir.

Nous vous conseillons de garder le réservoir plein afin de limiter le volume d'air. Vous comprendrez que l'équipement d'un filtre décanteur est indispensable et si possible avec une cuve en verre pour un contrôle visuel plus aisé et robinet de vidange à sa base.

### **Essence :**

L'essence contient des cires et des paraffines et maintenant du produit vert et de ce fait vieillie mal. Il est souhaitable de ne pas conserver l'essence de la saison dernière. Si ce n'est pas possible, sachez qu'il existe des produits pour la conservation du carburant mais, dans tous les cas, nous vous recommandons d'avoir un filtre séparateur sur l'arrivée d'essence et ne pas hésiter à changer la cartouche filtrante.

### **Eau :**

Pour ceux qui possèdent un réservoir d'eau à bord de leur bateau, nous vous conseillons l'utilisation régulière de l'eau afin de permettre son renouvellement et ainsi éviter la venue des bactéries. En ce qui concerne l'hivernage, il est préférable d'avoir son réservoir vide et lors du début de saison d'utiliser un désinfectant, détergent et bactéricide pour le nettoyage avant de faire le plein pour la saison.

Une cartouche filtrante vous permettra d'avoir une eau claire sans mauvais goût et supprimant les mauvaises odeurs et la formation de bactéries.

### **Eaux noires :**

Les WC marins à bord des bateaux sont maintenant le plus souvent équipés de réservoir d'eaux noires. Nous vous conseillons d'en faire la vidange pour l'hivernage en utilisant un nettoyant qui élimine les dépôts organiques et minéraux des parois internes.

Pour la mise en route, ajoutez un additif ou un désinfectant pour avoir des toilettes propres et sans odeurs. Nettoyez et lubrifiez les joints et clapets de la pompe.

### **Vannes :**

Ne changez jamais une vanne sans changer aussi son passe coque

Remplacez les vannes en laiton tous les 5 ans au moins.

Restez vigilant, il est difficile d'évaluer l'état d'une vanne, l'électrolyse agissant souvent sur les parties cachées sans apparaître en surface.

Faites fonctionner régulièrement vos vannes pour éliminer le tartre qui se dépose sur le boisseau.

Et surtout, fermez les vannes qui restent inutilisées.

Si votre hivernage n'est pas fait par un professionnel, il est tout de même plus prudent d'en faire un minimum par vous même pour ne pas avoir de malheureuses surprises en début de saison.

Dans le cas où le bateau reste au port, vous devez faire tourner régulièrement le moteur environ 15 à 20 minutes avec le moteur en charge c'est-à-dire en marche avant ou arrière ou mieux faire une petite sortie.

#### **Pour les In-bords :**

S'il y a risque de gel, vous devez vidanger le circuit d'eau douce de l'échangeur ou y mettre de l'antigel ce qui ne dispense pas de vidanger la partie en eau de mer. Faites le dessalage du circuit de refroidissement du moteur avec de l'eau douce en branchant le tuyau directement sur la prise d'eau du moteur ( il y a des adaptations spécifiques pour les moteurs In-bord)

Faites la vidange moteur et changer le filtre à huile et faites le nettoyage et le changement de la cartouche filtrante du circuit de carburant ou du décanteur pour les diésels.

Il est impératif de faire le graissage d'articulation pivot moteur et câble de direction s'il comporte un graisseur. Vérifiez l'huile de l'embase, niveau et la présence d'eau et/ou mayonnaise :dans ce cas il faudra faire intervenir un professionnel pour changer les joints de l'embase (valable pour In-bord et Hors bord). Ne pas omettre de déposer l'hélice pour faire le graissage de l'arbre.

#### **Anodes :**

Il est impératif surtout lorsque le bateau reste à l'eau, de contrôler et de changer les anodes dès qu'elles sont corrodées à 50%. Lors du remplacement, nous vous rappelons qu'elles doivent reliées électriquement à la pièce à protéger, moteur, quille, bande mole, safran, ligne d'arbre...

Pour les Hors bords, l'embase sort souvent de l'eau, sachez qu'il y a à la base des crosses de presse une grosse anode transversale à contrôler régulièrement.

Il y a aussi sous le pivot du moteur, entre les crosses de presse, la pompe du Power Trim qui équipe la plupart des moteurs, qu'il faudra protéger avec de la graisse graphite après un bon nettoyage.

Dans certains circuits de refroidissement moteur, il y a des anodes qu'il faudra contrôler.

Vous trouverez sur le site [www.portmorin.fr](http://www.portmorin.fr) un dossier sur l'hivernage.

#### **Rappel :**

**Comme vous le savez maintenant** l'association a offert un défibrillateur au port de Morin qui est installé à l'entrée de notre bureau, mais avoir à disposition un appareil et ne pas savoir par quel bout le prendre ne sert à rien. Nous avons pris la décision de passer un DVD de présentation du défibrillateur et de son utilisation à différents moments dans le calendrier des manifestations 2012, calendrier que nous vous ferons parvenir au printemps.

**Prêt Matériel :** Il est toujours bon de savoir ce que l'association peut vous prêter pour faciliter votre entretien bateau ou navigation.

Nous avons :

- Une annexe plastique avec ses avirons et dames de nage.
- Un nettoyeur haute pression Karcher avec tuyau, embout et rallonge électrique
- Un chariot de mise à l'eau pouvant supporter 1 tonne valable pour des coques sans appendice sous la coque.
- 3 survies sont à votre disposition à la location avec fusées parachutes et fumigènes.

Tous les prêts se feront en échange d'un chèque caution.

Vous pouvez faire vos réservations au 06 86 58 26 33

| ANNONCE BATEAUX D'OCCASION DE NOS ADHERENTS |      |                      |                         |                |          |  |
|---------------------------------------------|------|----------------------|-------------------------|----------------|----------|--|
| Zodiac MKII Virage                          | 4m20 | 20cv Johnson         | remorque                | 06 07 94 17 15 | 1 000 €  |  |
| Zodiac MKII Futuras                         | 4m20 | 25cv Tohatsu         | remorque inox           | 06 29 89 30 77 | 3 500 €  |  |
| Voilier CAP JEANNEAU                        | 5m40 | 8cv Yamaha           |                         | 06 10 72 17 95 | 2 500 €  |  |
| Voilier NOIRMOUTRIN                         | 5m60 | 18cv Couach          | CN ménard               | 06 45 29 80 21 | 3 800 €  |  |
| Voilier BAHIA JEANNEAU                      | 6m93 | 8cv Johnson          | TBE-Tbéquipé            | 06 07 33 11 26 | 6 800 €  |  |
| Rivage Open JEANNEAU                        | 4m25 | 10cv Mercury         | remorque                | 02 51 39 29 41 | 1 200 €  |  |
| Canot DAUVILAIS cabine                      | 4m08 | 6cv Yamaha           | annexe                  | 02 51 39 17 29 | 1 500 €  |  |
| ARC-EYRE Open                               | 4m40 | 40cv Yamaha          | remorque et matériel    | 06 76 63 22 78 | 11 000 € |  |
| YACHTING-France cabine                      | 4m70 | 25cv Evinrude        | remorque cassante       | 06 30 88 47 01 | 2 800 €  |  |
| ULTRAMAR cabine                             | 4m20 | 50cv Johnson         | à débâtre               | 06 98 43 99 20 | 4 000 €  |  |
| B2 MARINE Open                              | 5m00 | 50cv Tohatsu         | remorque                | 06 77 74 62 83 | 7 500 €  |  |
| BENETEAU Piranha MK 2                       |      | 6CV Tohatsu neuf     | TBE et matériel         | 06 07 49 50 05 | 4 000 €  |  |
| BENETEAU Antares                            | 5m50 | 50cv                 | TBE remorque neuve      | 04 14 14 69 54 | 12 000 € |  |
| ARVOR 190 CABINE                            | 5m70 | 50cv diesel          | TBE armement complet    | 06 68 90 78 60 | 21 000 € |  |
| QUICKSILVER Pilothouse                      | 5m80 | 50cv Mariner 4 Temps | 2009 bien équipé        | 06 70 97 69 61 | 20 000 € |  |
| BENETEAU Antares 600                        | 6m00 | 50cv Mariner         | remorque                | 06 36 06 70 77 | 12 500 € |  |
| JEANNEAU Merry-Fisher                       | 6m10 | 88cv Yanmar          | GPS,VHF,armement        | 06 80 53 49 90 | 15 000 € |  |
| OCOQUETEAU Aliénor                          | 6m15 | 60cv Mariner         | remorque                | 06 74 42 40 06 | 5 000 €  |  |
| QUICKSILVER Commander open                  | 6m35 | 135cv Mariner Vérodo | nombreux accessoires    | 06 84 03 87 30 | 19 500 € |  |
| Vedette BANJO bois epoxi                    | 6m40 | 50cv 4tps Yamaha     | acc hauturier et survie | 06 14 02 59 09 | 98 000 € |  |
| FLASH BOAT Baracuda 720                     | 7m70 | 170cv Volvo diesel   | acc cotier              | 02 40 64 62 57 | 19 000 € |  |
| ST BOAT Prestige                            | 8m40 | 260cv Yanmar diesel  | très bien équipé        | 06 08 31 78 02 | 63 000 € |  |

### **Association des Usagers du Port de Morin (AUPM)**

Siège Social : Chemin du Phare – 85740 L'Epine

[www.portmorin.fr](http://www.portmorin.fr) - Tél : 06 86 58 26 33

Permanence le samedi matin de 10h à 12h

### **Membres du bureau :**

Président – Mura Tachlian – Vice Président jean-Michel Gence.

Secrétaire Générale – Sabine Girault – Secrétaire adjoint Alain Migeon.

Trésorier – Patrick Leverrier – Trésorier Adjoint – Claude Bérourard.

Informatique – Guy Milcendeau.

L'AUPM a été créée en août 1990 et régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901.elle regroupe les Usagers pour défendre leurs intérêts, les sensibiliser et les former à la sécurité en mer ainsi qu'à développer les relations amicales entre eux et contribuer à l'animation du Port.

Directeur de publication – Mura Tachlian.

Rédaction et mise en page – Michèle Tachlian.

Rédaction des articles – Mura Tachlian – jean Lainé – Patrick Leverrier – Sabine Girault.

Conception et Photos – AUPM

Le bulletin est envoyé aux adhérents par mail ou courrier. L'envoi est compris dans l'abonnement 15€.